

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES 2023

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) ;

QUE les séances ordinaires des membres du conseil de la Ville de Beauceville se tiendront à 19h30 au 540, boulevard Renault, à Beauceville, province de Québec, G5X 1N1 et seront disponibles suivants leur tenue sur www.tvcb.com aux dates suivantes :

16 janvier6 février6 mars3 avril1er mai5 juin19 juin3 juillet14 août28 août11 septembre2 octobre16 octobre6 novembre20 novembre

Que ce calendrier a été approuvé par résolution du conseil de la Ville en date du 5 décembre 2022,

par la résolution 2022-12-7558 et modifié le 5 juin 2023, par la résolution 2023-06-7752.

11 décembre

Donné à Beauceville, province de Québec, ce 8 juin 2023.

Me Sandra Bernard

4 décembre

Greffière et conseillère juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 8 juin 2023.

Signé le 8 juin 2023 à Beauceville, province de Québec

Me Sandra Bernard

Greffière et conseillère juridique